



Projet pédagogique Chambon/Lignon

Année 2025/2026

Sommaire

1.Présentation

a. Territoire
Communauté de communes
Commune du Chambon/Lignon

b. Structure
L'organisation
Articulation vie quotidienne et Activités

c.Valeurs et objectifs éducatifs

2.Pédagogie

a. Objectifs généraux et
opérationnels
b.Moyens
c. Journée type

3.Equipe pédagogique

4.Règlementation

a. Sorties
b.Hygiène
c. Protocoles
d. Taux d'encadrement

5.Communication

6.Evaluation

CONCLUSION



Présentation

Centre de Loisirs Intercommunal

- Antenne du Chambon-sur-Lignon -
Maison des Bretchs
Route du stade

Tél. : 04 71 59 77 07

Mail : elhl.chambon@gmail.com

Implantation géographique :
Rural/urbain

Dates d'ouverture annuelle :
Du 01 septembre au 03 juillet

Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30



TERRITOIRE

. Territoire

1. Communauté de Communes

Le Centre de Loisirs Intercommunal est géré par le service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes du Haut-Lignon. Celle-ci se localise dans le Sud-Est du département de la Haute-Loire, à 40 kilomètres du Puy-en-Velay et à 50 kilomètres de Saint-Etienne. Ce territoire est limitrophe au département de l'Ardèche. Notre Communauté de Communes regroupe six communes : Le Mas-de-Tence, Chenereilles, Saint-Jeures, Le Mazet Saint-Voy, Tence et Le Chambon-sur-Lignon. C'est dans ces trois dernières communes que l'on retrouve les différentes antennes du Centre de Loisirs Intercommunal.

Son président est David SALQUE-PRADIER. La Communauté de Communes exerce la compétence « Enfance Jeunesse » depuis 2007 ; l'élue en charge de celle-ci est Rose-Marie BROTTES.

Au cours de ses dix premières années d'existence, la Communauté de Communes a mis en place des équipements et des services intercommunaux : accueil de loisirs, école de musique, office du tourisme, par exemple. Cette politique permet à l'ensemble des habitants et habitantes de concilier habitat, travail et loisirs sur un même territoire. Les élus ont à cœur de continuer à œuvrer dans cette logique.





2. La commune du Chambon-sur-Lignon

La commune du Chambon-sur-Lignon se trouve sur la partie orientale du Massif Central, au sud du Puy-en-Velay et de Saint-Etienne. Elle culmine à 1 139 mètres d'altitude sur un plateau de granites et de basaltes. On y trouve aussi les communes du Mazet Saint-Voy et de Saint-Agrève, en Ardèche.

Pour une population de 2 457 habitants et une superficie de 42 kilomètres², la commune du Chambon-sur-Lignon possède une densité de population de 59 habitants au km².

Elle possède plusieurs équipements qui ont pour objectifs de rendre la vie plus facile et agréable à ses habitants et habitantes : on y retrouve un stade de football, une piscine, une bibliothèque, un musée,

b. Structure

1. L'organisation

- Les conditions d'accueil d'une manière générale

De 7h30 à 9h et de 13h30 à 14h00, les enfants sont accueillis et peuvent choisir des ateliers différenciés et animés (Jeux de société, livres, jeux sportifs, jeux collectifs, Kappla, Lego, etc.) ou en autonomie. Pendant ce temps d'accueil, les animateurs peuvent répondre aux questions soulevées par les familles et les informer sur les changements d'organisation ou la nécessité d'une tenue vestimentaire adaptée pour une sortie (exemple : piscine).

Les animateurs feront en sorte que tous les enfants puissent acquérir de l'autonomie en mettant à leur disposition le matériel à leur portée dans un endroit bien identifié. Ils leur apprendront à s'organiser, être responsables et acteurs de leurs loisirs.

• **Les salles disponibles et leur affectation**

Les enfants sont tous accueillis dans la grande salle aménagée avec différents espaces : coins poupées, dinette, garage, bricolage, livres, jeux de société etc.. Dans celle-ci, un espace dédié aux moyens-grands a été aménagé (au fond) ainsi qu'un espace jeux de construction.

Cet espace permet regroupement de tous les enfants (par exemple pour les repas, ou les goûters).

Les espaces extérieurs permettent la mise en œuvre de jeux sportifs et collectifs, et également, lorsque cela est possible de point d'accueil.

Les "3-5 ans" disposent d'une salle d'activités à l'étage, d'une salle de sieste et de sanitaires adaptés à leur âge et à leur taille.

Ils partagent l'espace avec les autres enfants uniquement sur les temps d'accueils.

Nous avons également accès à diverses salles de la maison des Bretchs: dojo, gymnase, salle de théâtre...
Selon nos besoins.



2. Articulation entre la vie quotidienne et les activités

L'organisation, la nature, les conditions de mise en œuvre des activités : À la fin de la journée, les animateurs présentent les activités aux parents. Elles sont proposées par tranche d'âge.

Toutes les activités proposées répondent aux besoins des enfants : Besoins physiologiques : rythme de vie... L'intensité des activités sera adaptée au rythme de chaque enfant.

Besoins affectifs : besoin de repères... Besoins cognitifs : phase d'apprentissage...

Besoins de mouvement, besoins de sécurité, de socialisation, de fiction et d'imagination, besoin d'imitation, besoin d'éprouver une grande variété de sensations, besoin d'agir sur les choses, besoin de création, besoin d'autonomie, besoin de se mesurer au risque et besoin de s'intéresser au réel. Les activités physiques et collectives permettent de développer l'esprit d'équipe, la coopération, le respect des règles.

Ces activités sont prétextes à rendre l'enfant responsable, à travailler la négociation, la prise de parole entre les enfants et avec les adultes.

Les enfants apprendront à se déplacer en groupe en tenant compte d'autrui et de l'environnement dans lequel ils évoluent. Les grands jeux de pistes, ou plus largement les activités à l'extérieur du centre de loisirs propices à la découverte de nouveaux lieux, l'apprentissage du respect de la nature, tout en s'amusant.



• **Conditions d'accueil des enfants et attentes spécifiques**

**Chaque tranche d'âge dispose de :
Temps de jeux libres et ateliers**

Aménagement des espaces appropriés et suffisamment stimulants où chacun pourra, de façon plus individuelle, découvrir ses compétences.

Cadre posé d'emblée afin qu'un animateur puisse questionner l'enfant et trouver ensemble une solution adaptée, s'il est transgressé ; et ainsi favoriser les plénières d'expression.

**Temps des acquisitions
Langage, habiletés sociales :**

Observer et écouter l'enfant au quotidien pour lui permettre de poursuivre ses propres recherches : son identité, son ressenti, le relationnel.

Permettre à l'enfant d'être acteur de son propre développement tout en l'accompagnant dans ses apprentissages : par la parole, sans devancer ses capacités, en respectant son rythme, en respectant son identité.

Proposer des responsabilités à l'enfant, en lien avec ses attentes, ses désirs, ses besoins.

Les animateurs :

Favoriseront les interactions entre enfants qui sont le fondement de leur développement mental (jeux de coopération, ateliers décloisonnés...) et dans un premier temps, laisseront les enfants gérer seuls un désaccord, qui peut rapidement se transformer en jeu.

S'impliqueront dans l'activité de l'enfant sans être trop interventionniste pour le laisser aussi découvrir seul ses nouvelles acquisitions.



• Les modalités de participation des mineurs

La particularité de notre fonctionnement devrait permettre à l'enfant de nouer des relations différentes avec l'adulte et les autres enfants de celles qu'il a à la maison ou à l'école. Nous amènerons progressivement, et en fonction de leur âge, les enfants à prendre en charge leur hygiène corporelle, y veiller, les inciter et les aider à travers le quotidien de la structure. Il est important de donner soi-même l'exemple d'une bonne hygiène.

Participer avec eux au rangement et au nettoyage, en un mot, être impliqués dans cette action éducative.

La prise en compte par les enfants des questions d'hygiène de vie devrait favoriser leur autonomie et leur socialisation. Notre fonctionnement devra être un milieu stimulant au sein duquel l'enfant pourra exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant qu'enfant.

Notre fonctionnement devra répondre à ses attentes. Il devra également favoriser l'initiative, permettre aux enfants le choix de leurs activités, les amener à prendre des responsabilités, y compris, pour les plus petits, dans la gestion de l'Accueil Collectif des Mineurs.

Il devra entre autres favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines. Les aspirations à la liberté devront également être satisfaites pour les enfants. Il ne peut en effet y avoir responsabilité si les limites de l'initiative sont trop étroites. Dans l'organisation des activités, il s'agira avant tout de propositions de l'animateur qui ne seront jamais imposées.

Toutes les activités devront permettre de rendre l'enfant acteur de ses loisirs et pas seulement consommateur.

Nous favorisons, à travers les activités, la mixité entre les tranches d'âge. Cette démarche aura pour objectif de permettre à tous de participer à un projet commun.

Le téléphone portable ou autres, sont interdits pour les enfants. Ils doivent être rangés pour les animateurs lors des temps d'animation ; ils sont autorisés lors des sorties, pour faciliter la communication avec les autres membres de l'équipe et prévenir les secours en cas de problèmes.

Absence d'un enfant : Les familles sont tenues d'appeler l'accueil de loisirs , afin de prévenir de l'absence de leur enfant initialement inscrit à la journée.

**Si aucun appel n'est passé, nous considérons que l'enfant vient à l'accueil de loisirs,
Le repas et la réservation de la journée seront facturés.**

D'autre part nous avons changé de prestataire pour la restauration du midi, désormais les repas et pique nique nous sont livrés par API, société basée à la Talaudière (42), les réservations des repas doivent être faites 48h à l'avance, Aucun repas ne peut être commandé le jour même!

Notre système de réservations a également évolué, les inscriptions doivent être faites via le portail famille de la Communauté de Communes du Haut-Lignon

<https://portail.berger-levrault.fr/CDC Haut Lignon/accueil>

Un code abonné est spécifique à chaque famille, et vous sera donné par la directrice du centre de loisirs.

Bien évidemment nous recommandons aux familles de nous envoyer en parallèle un mail avec les demandes de réservations, Nous n'accepterons plus d'inscriptions sans réservations préalables via le portail famille ou par mail.



II – Pédagogie

a. Objectifs généraux et opérationnels

Objectifs généraux :

- Favoriser la communication

Avec les familles : par l'écoute, la mise en place d'un trombinoscope de l'équipe visible et consultable par les familles et les enfants. Celui-ci permet de faciliter les repères dans une équipe qui est mouvante. Un accent particulier est mis sur l'accueil des familles le matin, le midi, en début d'après-midi et le soir afin d'échanger et de créer un climat de confiance.

Avec les enfants et entre les enfants : par l'écoute, par des temps d'échanges, des outils tels que l'échelle des émotions, le "doudou de la parole", etc... Cela permet à l'équipe d'anticiper certains conflits, de les gérer et également de les désamorcer. Cela permet aussi de comprendre dans quel état émotionnel se trouve chaque enfant et d'adapter notre travail d'animateurs.

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant :

en amenant les enfants vers plus d'autonomie, à se responsabiliser en participant à la vie quotidienne de la structure (mise en place d'un planning où les enfants s'inscrivent eux-mêmes, si besoin), (la roue des couleurs), aménagement de la salle des moyens-grands, création de deux espaces distincts pour les groupes.

L'instauration d'un climat de confiance entre animateurs et enfants est donc primordiale !

Cela permet ainsi aux animateurs d'accompagner les enfants dans leur quête identitaire et les interactions sociales : rythmes, limites, repères, capacités, compétences, estime de soi.

Dans ce sens, les activités et sorties proposées se veulent variées, et relativement proche de l'Accueil de loisirs : cela permet aux enfants de profiter un maximum de leur temps de loisirs sans passer trop de temps dans les transports. Également, le choix de procéder de cette manière met aussi de mettre l'accent sur la connaissance des environs, et de la Haute-Loire.

Lors du temps calme, deux moments distincts et complémentaires seront proposés :

Dans un premier temps, l'ensemble des enfants du groupe des Oursons (maternelles) se regroupent avec un animateur. Ensemble, ils lisent des histoires pour favoriser ce moment de calme important après le repas.

Dans un second temps, le groupe sera divisé en deux : les enfants qui ont l'habitude de faire la sieste, et qui en ont besoin pourront la faire dans la salle prévue à cet effet. La deuxième partie du groupe, restera dans une autre pièce pour continuer leur temps calme avec des petits jeux, ateliers autonome ou activités tranquilles et silencieuses.

Le groupe des renards (CP/CE1) et des loups (CE2/CM1/CM2) sont également en temps calme après le repas: lecture de livres, jeux de société, scoubidous, perles etc...

Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace.

Le respect de ses besoins détermine leur disponibilité pour apprendre mais aussi, leur santé et leur épanouissement.

On y retrouve donc les besoins physiologiques (alimentation, sommeil, mouvement).

Ils ont également besoin de sécurité, d'affection, de stimulation et de communication.

C'est d'ailleurs dès l'âge de 3 ans qu'un enfant est en mesure de comprendre les règles, les limites et les interdits de l'Accueil de loisirs, si on les lui explique avec un langage adapté et avec bienveillance .

Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise) mais cela n'est pas toujours évident, l'animateur doit faire preuve de patience et de compréhension.

Une fiche de suivi est mise en place pour le groupe des oursons, avec par exemple les besoins spécifiques de l'enfant, le rythme de l'enfant (sieste ou pas), l'évolution de l'enfant etc..

cela facilite la communication avec les parents et les retours de la journée passée au centre de loisirs!



Inclusion des enfants en situation de handicap :

chaque enfant a sa place dans notre Centre de Loisirs. Il est primordial que nous essayons de mettre en place un accueil adapté selon le handicap et l'âge de l'enfant.

L'inclusion au sein du groupe fait l'objet d'une mûre réflexion en équipe, avec les familles et les différents professionnels qui font partis de l'environnement de l'enfant.

Nous invitons les parents à se rapprocher de l'équipe pédagogique afin de mettre en place les protocoles les mieux adaptés à leur enfant. Nous sommes en lien avec le DALHIR et le PCPE pour accompagner au mieux les familles.

Ils ont également de l'intérêt pour l'exploration de leur environnement : l'enfant a besoin de manipuler, et d'expérimenter. Il devient curieux du sexe opposé et va s'identifier à ses pairs du même sexe.

Dans ce sens, l'accueil de loisirs propose donc des activités en lien avec ses besoins :

Activités créatives et de bricolage : fabrication d'objets, par exemple à base de « récup' »

Activités manuelles autour de la sensorialité : papier mâché, pâte à modeler, pâte à sel, sable magique, peinture avec les doigts, etc.

ateliers cuisine : en proposant des recettes adaptées à leur âge

Activités sportives : qui leur permettent de courir, sauter, danser, grimper sont primordiales. Ils affectionnent particulièrement les jeux de ballons, les parcours, les courses et relais. Cette année l'équipe met un accent sur des activités sportives en lien avec les jeux olympiques et la transmission des valeurs de l'olympisme.

Jeux coopératifs : où l'enfant prend conscience qu'il n'est pas tout seul, tout en étant très axé sur lui-même (ses envies, ses besoins).

Jeux d'imitation : comme jouer à la marchande, à la poupée, au docteur, au policier, au pompier ; qui participent à développer la motricité fine de l'enfant et son imagination (coiffer une poupée, faire rouler une petite voiture) ainsi que son raisonnement (« quel personnage vais-je interpréter ? », « Que va-t'il lui arriver ? »). S'identifier à quelqu'un et/ou jouer des scènes de la vie quotidienne participe également au développement des enfants.

Ils lui permettent par ailleurs de s'appropriier les situations de la vie quotidienne, d'assimiler les règles de la société dans laquelle il vit tout en développant son langage.

N'oublions pas que chaque enfant est unique et évolue à son rythme. Le jeu est la meilleure source d'apprentissage, et chacun progresse également par les échanges avec ses pairs.

- Développer la cohésion et l'esprit d'équipe : il est important et même nécessaire que chaque enfant trouve sa place au sein du centre de loisirs, mais cela doit se faire dans le respect des autres, et avec les autres. En mettant en place un bâton de parole, l'équipe trouve une manière de résoudre les conflits, tout en insistant sur le temps de parole accordé à chacun. Toute l'équipe d'animation est présente pour aider l'enfant à s'intégrer, s'ouvrir aux autres.

Les activités proposées sont pensées pour inciter les enfants à s'ouvrir aux autres, à partager avec eux, et ainsi créer une cohésion et un esprit d'équipe.



- **Inciter la créativité et la musicalité** : l'expression de soi et notamment au travers de l'art et de la musique. En effet il s'agit d'un moyen pour les enfants de s'exprimer, de se représenter, et d'imaginer. C'est également un moyen de développer leur oreille musical. Il est nécessaire de permettre aux enfants de créer, en utilisant leur imagination, et leurs ressentis. Aucune œuvre n'est pareille, chacun à sa manière de voir les choses : c'est sur cette logique que nous souhaitons mettre l'accent. Sur une journée au centre de loisirs il y a toujours un temps consacré au chant et/ou à la musique. Cet été nous allons par exemple créer avec les enfants un clip et une chanson!

- **Assurer la sécurité morale, physique et affective** :

c'est l'une de nos premières mission.

instaurer des moments de discussion avec enfant si besoin
rassurer, consoler, écouter / équité entre tous les enfants

veiller à vérifier la trousse à pharmacie, fiches sanitaires, fiche sortie, cahier de communication équipe
veiller au taux d'encadrement, à la sécurité quand on est en rang et en déplacement.

Celles ci permettent de retrouver un fil conducteur tout au long des semaines. Un programme d'activités variées, étoffées et adaptées aux différentes tranches d'âges a été imaginé par l'équipe d'animation, comprenant :

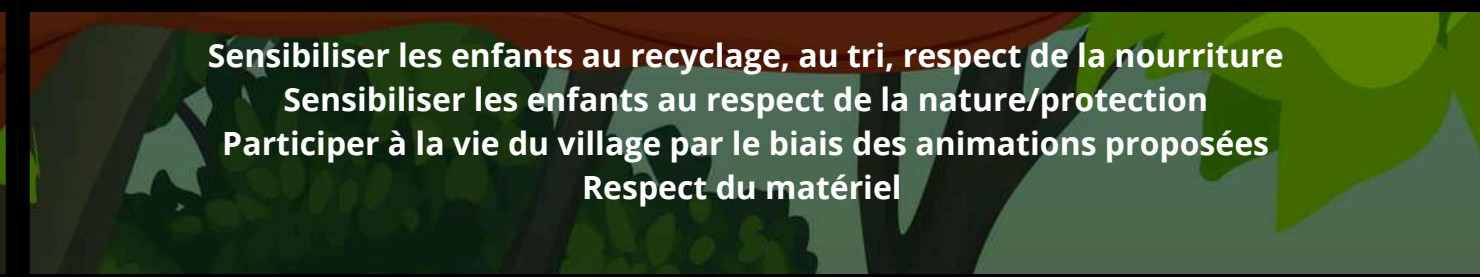
- activités d'éveil musical, comptines et chants
- activités artistiques, culturelles, de création et d'imagination
- activités sportives: découverte de nouveaux sports
- activités nature et environnementales
- diverses sorties en lien avec nos thèmes

	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p>	<p>Se tenir informé sur les lois et règles de sécurité</p>
	<p>Respecter les lois, les règles de sécurité du bâtiment à chaque moment</p>	<p>Créer des temps, pour verbaliser ensemble les règles de vie, les afficher. L'équipe d'encadrement donne l'exemple en respectant ces règles</p>
<p>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</p>	<p>Respecter et apprendre à respecter les règles de vie dans un accueil collectif de mineurs.</p>	<p>Prendre le temps d'accueillir chaque enfant et sa famille, de discuter avec les parents, de les informer sur les différentes activités ou sur l'organisation du centre (accueil matin et soir) et faire le point sur la journée écoulée ; de comprendre le besoin de l'enfant à l'instant T et d'y répondre dans les meilleures conditions (calme); de créer une ambiance chaleureuse, propice à la communication et à un travail en équipe ; de savoir arrêter une tâche administrative pour être disponible à une demande de l'équipe, des enfants ou des familles. Être attentifs à nos comportements et ceux des enfants qui généreraient des maltraitances ou des jeux de brimades.</p>
	<p>Être à l'écoute, se rendre disponible</p> <p>Travailler sur l'expression du désir de chaque enfant, la frustration, l'attente, le respect du cadre proposé.</p>	<p>Présenter le lieu, l'équipe, être présent à l'accueil au moment où les familles amènent ou récupèrent leurs enfants.</p> <p>Dialogue, jeux de présentation pour les enfants et réunion de travail pour les animateurs. Créer des repères spatiaux temporels, respecter les horaires d'une journée type.</p>
<p>Assurer la sécurité physique, morale et affective de tous</p>	<p>Permettre à chaque nouveau venu (famille, animateur, intervenant ...) de s'intégrer au groupe et aux lieux.</p> <p>Accepter la prise de risque de l'enfant, en ayant une attitude bienveillante, en s'approchant de lui et en lui manifestant notre présence et nos encouragements</p>	<p>Encourager l'enfant à expérimenter quelque chose par lui-même, sans forcément lui exposer les conséquences : l'inviter à se questionner sur les effets que peuvent produire un geste, ou une parole. Mais aussi l'inviter à trouver par lui-même les réponses à ses propres questions : « Qu'est-ce que tu en penses ? »</p> <p>Lui permettre de distinguer ce qui est vraiment dangereux de ce qui est de l'ordre du danger imaginaire.</p>
	<p>Respecter la courbe d'une journée type</p>	<p>Respecter les tranches horaires pour chaque moment de la journée et leurs rythmes : enfants et équipe pour les temps de pause</p>

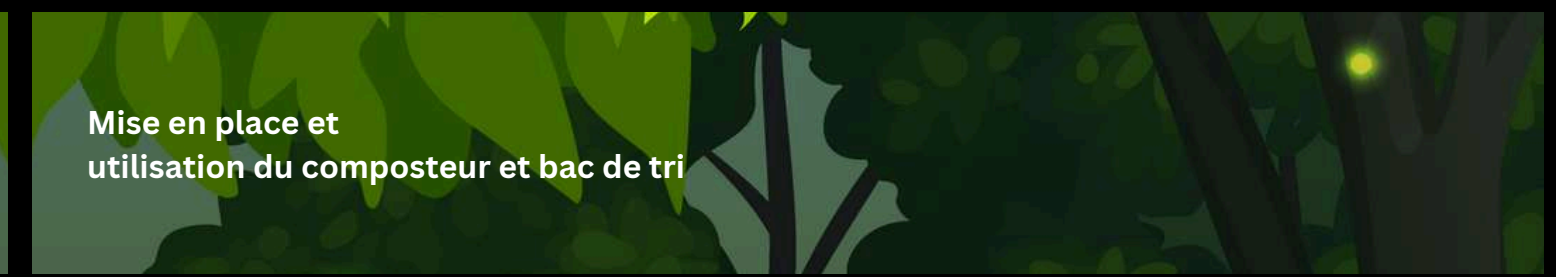
Besoins de Tous	Respecter la courbe d'intensité d'un temps d'activités	Veiller au rythme d'une activité, d'abord croissant puis décroissant Adapter l'intensité des activités au rythme individuel des enfants Mise en place d'un espace "retour au calme" snoezelen
Favoriser les relations	Créer des lieux pour chaque tranche d'âge (-de 6 ans + de 6 ans) et respecter leurs rythmes selon leur développement et leurs capacités.	Mettre à disposition des salles adaptées aux âges : salle des petits, salle des moyens-grands, salle de jeux ; aux besoins : salle de repos, gymnase, extérieur.
	Aménager des espaces appropriés et suffisamment stimulants où chacun pourra, de façon plus individuelle, découvrir ses compétences : espaces repensés au fil des jours	Adapter les activités / sorties selon l'âge du public
	Tisser des relations de confiance parents/enfants/animateurs où l'enfant est au cœur des échanges et des pratiques éducatives reliées au projet pédagogique	Trombinoscope
	Accueillir les enfants et leurs familles	Prendre en compte l'environnement familial, En garantissant la cohérence entre les familles et les équipes éducatives et parentales.
	Créer une solidarité au sein du groupe	Acceptation de la différence , ouverture aux autres
Favoriser l'épanouissement de l'enfant	Valoriser chaque enfant, créer des ateliers autonomes, favoriser le bien être et l'épanouissement de chacun	Mise en place d'ateliers où les enfants peuvent se rendre en autonomie, prendre en compte les demandes de chaque enfant, observer les différents comportements et adapter son attitude



Découvrir son environnement et le respecter



Sensibiliser les enfants au recyclage, au tri, respect de la nourriture
Sensibiliser les enfants au respect de la nature/protection
Participer à la vie du village par le biais des animations proposées
Respect du matériel



Mise en place et utilisation du composteur et bac de tri



Arrosage, récolte des plantations, découverte des éléments de la nature, balade en forêt, land art



Se rendre aux animations du village



Ecrire ensemble de règles de vie du centre de loisirs

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Un accueil de loisirs, à travers les activités, les jeux, les expériences que nous faisons vivre aux enfants est le lieu idéal d'apprentissage du « vivre ensemble » qui n'est possible qu'en respectant les valeurs de liberté (liberté d'expression, liberté de conscience, laïcité, liberté d'agir, liberté de ne pas agir...) d'égalité, d'équité, de fraternité.

La liberté au sein du groupe : liberté d'expression, liberté de conscience, liberté d'agir, liberté de ne pas agir.

Dans quel « espace » la notion de liberté peut apparaître ?
Que va-t-on mettre en place, quelle ligne de conduite à adopter ?

Liberté d'expression : laisser un espace-temps à l'enfant pour s'exprimer, l'écouter quand il prend la parole et que le groupe l'écoute. Accepter ou anticiper qu'un temps de discussion déborde sur le « planning » de la journée.

Apprendre aux enfants la différence entre le droit d'exprimer une idée, une émotion et l'interdiction d'insulter quelqu'un...

Liberté de conscience, liberté de penser,

Chacun est libre de penser ce qu'il veut mais ne doit pas l'imposer à l'autre
Ne pas hésiter à donner des explications aux enfants avec un langage adapté à leur âge.

Laïcité,

Nous sommes un service public et à ce titre l'équipe encadrante a un devoir de neutralité, c'est dire pas de manifestation de convictions politiques ou religieuses dans le cadre du travail. La direction et l'équipe d'animation sera vigilante quand au port de signes ostentatoires.

Les enfants ont le droit d'exprimer leur appartenance à une religion, du moment que cela ne perturbe pas le fonctionnement du groupe et de l'accueil, dans le respect de chacun.

Liberté d'agir : donner le choix à l'enfant, le plus possible, compte tenu du contexte et lui expliquer pourquoi c'est possible ou non (à tout moment de la journée)

Exple : Sur un temps d'accueil un enfant demande du matériel pour bricoler :

- C'est possible parce qu'on est assez d'animateur, le nombre d'enfant le permet.
- Ce n'est pas possible parce que je suis tout seul, il y a des tout-petits donc des risques pour la sécurité.

De ne pas agir : un enfant arrive le matin, on lui propose des activités, il ne veut rien faire, lui permettre de ne rien faire.

Egalité : Un enfant est un individu qui est la somme de particularités, de caractères, d'expérience, de compétences, de vécu, il ne peut être défini par un seul de ses composants. On ne doit pas catégoriser les enfants (les filles..., les joueurs de foot...)

Equité : Il faut adapter nos actes, notre comportement pour que chaque enfant ait la même place dans le groupe.

Fraternité : Être bienveillant , encourager l'entraide spontanée, La Fraternité est une valeur, qui signifie que l'on doit s'entraider, se respecter et respecter l'autre.

l'équipe travaillera en ce sens et favorisera une dynamique de groupe bienveillante où chacun est libre d'être lui-même .

Toute forme de violences et de discrimination sera proscrite.

LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ EST AFFICHÉE DANS NOTRE STRUCTURE AFIN QUE CHACUN PUISSE S'Y RÉFÉRER.

1. Humains

L'ensemble de ces objectifs est rendu possible par le travail de l'équipe d'animation composée de :

Camille : directrice et animatrice, diplômée BAFA et BAFD

SofYann: Directeur et animateur

Nicolas Testud : BAFD

Mickaël Picq : BEESAPT

Benoît : animateur BAFA

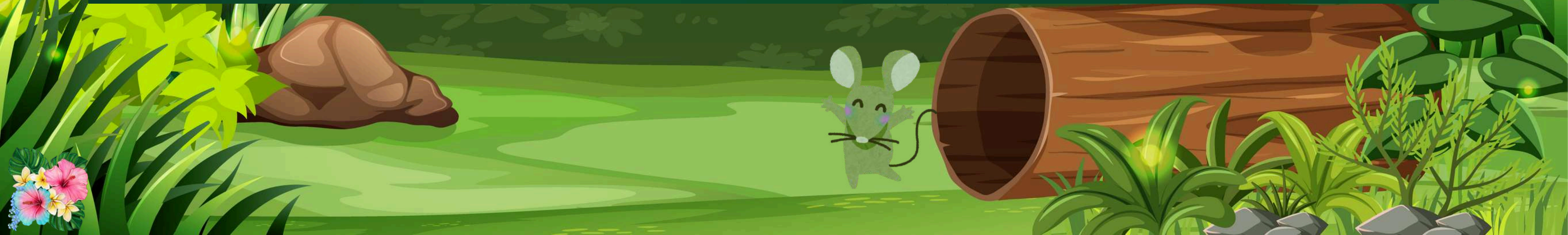
Animateurs Vacataires sur le petites vacances

2. Matériels

*L'accueil de loisirs dispose de petits matériels pour mettre en place les activités. Il dispose aussi de salles :
Une salle d'activités pour les 3-5ans, une salle d'activité et d'accueil pour l'ensemble des enfants, et une autre pour les 6 à 7 ans
et les 8 ans et plus.*

Une salle est aussi disponible pour les siestes/Temps calme

*L'antenne du Chambon sur Lignon se trouve au sein de la Maison des Bretchs, où l'on trouve de nombreux équipements tels que
des gymnases, un théâtre, un dojo, salle de musique, des salles multifonctions, : auxquels nous avons accès.*



JOURNÉE TYPE

7h30 - 9h00 :

Accueil familles/enfants : Un animateur est présent pour accueillir l'enfant. C'est un moment clé, où la famille peut transmettre une information importante concernant l'enfant !

Sur ce temps, des ateliers en autonomie sont proposés aux enfants

9h30 - 11h15 :

Rassemblement des enfants : les animateurs demandent aux enfants de ranger, et leurs expliquent le déroulement de la journée, ainsi que les activités qui sont proposées. Puis les activités du matin débutent.

11h30 - 12h45 :

Rassemblement des enfants : C'est bientôt le moment de passer à table. Les enfants rangent donc ce qu'ils sont en train de faire pour se laver les mains, et mettre la table. Chacun s'assoit, le repas est servi par les animateurs. Les enfants qui ne mangent pas font des petits jeux ou prennent un livre. Un animateur gère ceux qui ne mangent pas là dans la salle du fond. Une fois le repas terminé, chaque enfant débarrasse son assiette.

13h00 - 13h30 :

Temps calme / sieste : un animateur part avec pour le temps calme, les autres vont jouer calmement ou lire des livres. Un animateur en salle de sieste et un animateur dans la salle du haut (pour les 3/5ans)

13h30 - 14h00 :

Temps d'accueil après-midi: communication avec les parents/Transmission

14h00 - 16h00 :

Rassemblement des enfants à partir de 6 ans, explication du déroulement de l'après-midi / activités

15h00 -16h00 :

Pour les PETITS → début activités

16h00 - 16h30 :

On se rejoint pour le goûter tous ensemble / temps d'échange / discussion sur le ressenti de la journée (bâton de parole,...)

16h30 - 17h00 :

Pour les PETITS → fin d'activités

16h30 - 17h00 :

Ateliers en autonomie

17h00 - 18h30 :

Départ échelonné des enfants

Mise en place d'une fiche de liaison pour les 3/5 ans facilitant la retransmission de la journée.

Le programme et le rythme de la journée peuvent être modifiés en fonction des envies des enfants, des effectifs, de la météo.

a. Equipe d'animation

L'équipe pédagogique a la responsabilité permanente de la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant.

Elle adhère aux projets éducatifs et pédagogiques et est garante de leur application sur le terrain. Chacun doit donc se rendre disponible lors des réunions et des temps d'échanges, de préparation ou de bilan. Toute l'équipe se doit d'être avenante, accueillante et disponible envers les familles et leurs enfants mais également entre collègues :

- en favorisant l'entraide et le partage de connaissances

- en ayant conscience que nous venons tous d'univers différents mais que nous devons travailler ensemble et défendre les mêmes valeurs

- en gérant son propre rythme, en communiquant et en étant dynamique et organisée (préparation et participation active sur le terrain et lors des réunions)

L'équipe sera organisée de façon à ce que deux animateurs soient prévus pour chaque groupe d'enfants (PETITS et MOYENS-GRANDS). Les MOYENS-GRANDS étant moins nombreux que les 3 à 5 ans, les deux animateurs prévus encadreront, lorsque que les activités s'y prêtent, chacun une tranche d'âge.

Au besoin, la directrice sera en renfort sur l'un des groupes. Et des temps administratifs devront être dégagés pour elle.

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils sont leurs référents : ils doivent les respecter et inversement. Si une situation se révèle difficile pour un animateur avec un enfant, il doit pouvoir en parler au reste de l'équipe, afin de trouver une alternative positive pour l'enfant en question, et ne pas hésiter à passer le relais si besoin.

L'ensemble des animateurs doit être à l'écoute des enfants, mais aussi des familles, notamment et surtout au moment des temps d'accueil : en effet, à l'arrivée, il s'agit d'un moment clef où la famille peut donner une information importante à l'équipe. Une bonne transmission peut aider certains enfants à mieux appréhender la journée qui va se dérouler (notamment pour les petits, lors des premiers jours en centre,...) ; en fin de journée, les membres de l'équipe doivent être en mesure de transmettre aux familles toutes les informations concernant leur enfant : A-t-il bien mangé ? A-t-il fait la sieste / temps calme ? Si une blessure a eu lieu, ou un conflit avec un autre enfant ou un membre de l'équipe,...

En période de vacances, il est important pour l'équipe de pouvoir se réunir ensemble et que chacun puisse exprimer ses ressentis. Il peut être difficile de se retrouver au complet en raison des horaires journaliers importants effectués (amplitude de 10 heures par jour). Il est donc primordial que la direction puisse recueillir le maximum d'informations de la part des membres afin de pouvoir analyser les problèmes, de trouver des solutions.

Des jeux, initiés par la directrice, seront proposés aux animateurs dans le but de développer la cohésion d'équipe. Ces jeux n'impacteront pas les temps d'animation des enfants, mais sont réellement une manière de mettre en place une dynamique, car en effet, le dynamisme de l'équipe rayonne sur les enfants !

b. Equipe technique

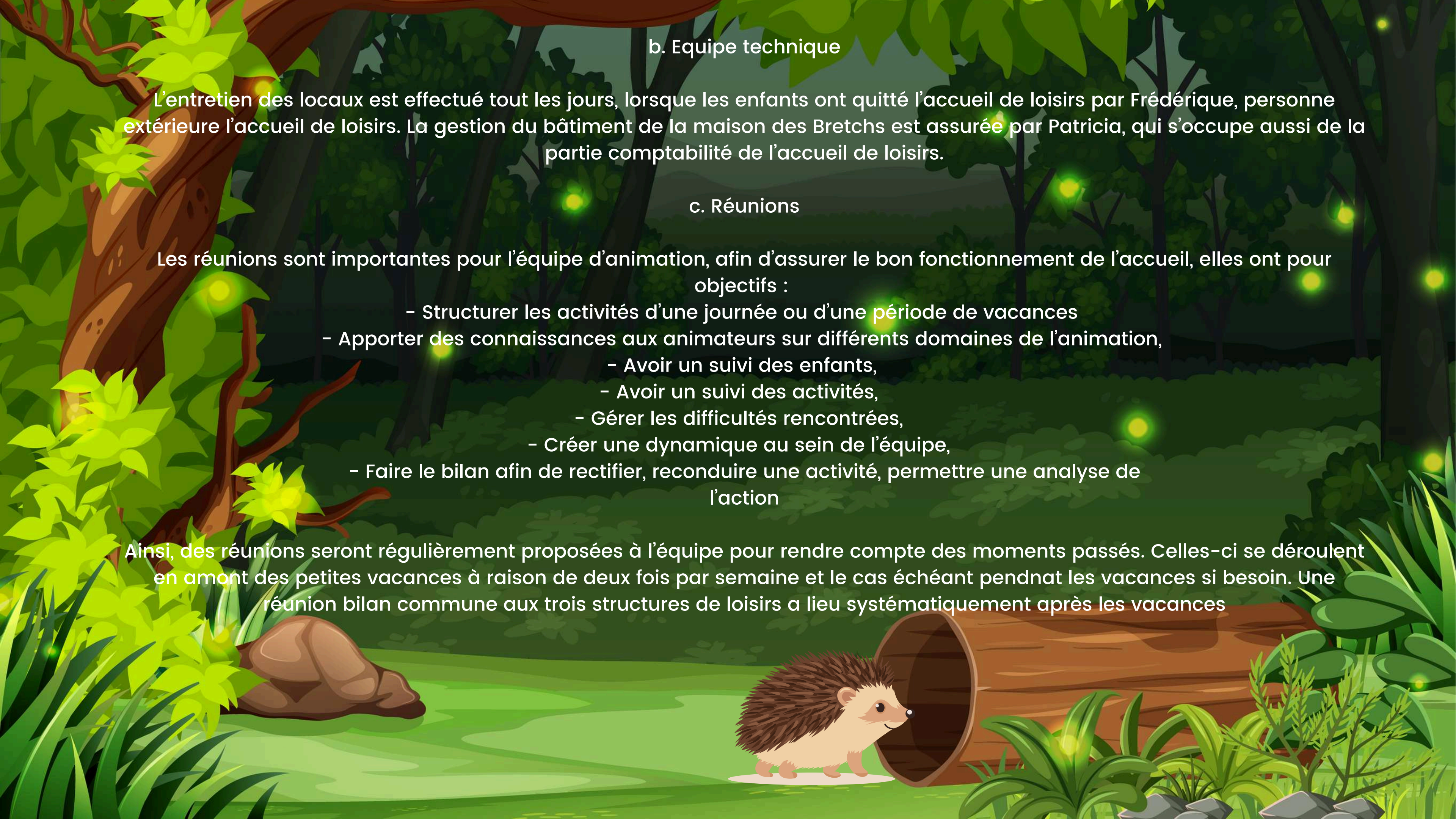
L'entretien des locaux est effectué tout les jours, lorsque les enfants ont quitté l'accueil de loisirs par Frédérique, personne extérieure l'accueil de loisirs. La gestion du bâtiment de la maison des Bretchs est assurée par Patricia, qui s'occupe aussi de la partie comptabilité de l'accueil de loisirs.

c. Réunions

Les réunions sont importantes pour l'équipe d'animation, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil, elles ont pour objectifs :

- Structurer les activités d'une journée ou d'une période de vacances
- Apporter des connaissances aux animateurs sur différents domaines de l'animation,
 - Avoir un suivi des enfants,
 - Avoir un suivi des activités,
 - Gérer les difficultés rencontrées,
- Créer une dynamique au sein de l'équipe,
- Faire le bilan afin de rectifier, reconduire une activité, permettre une analyse de l'action

Ainsi, des réunions seront régulièrement proposées à l'équipe pour rendre compte des moments passés. Celles-ci se déroulent en amont des petites vacances à raison de deux fois par semaine et le cas échéant pendant les vacances si besoin. Une réunion bilan commune aux trois structures de loisirs a lieu systématiquement après les vacances



IV - Réglementation a. Sorties

Lors de chaque sortie du centre, les animateurs préparent le matériel : les téléphones portables chargés, les fiches sanitaires, les trousse de secours, les bouteilles d'eau, et le matériel pédagogique.

Le matin de la sortie, à l'arrivée de l'enfant, un animateur vérifie si l'enfant a le matériel demandé. En cas d'oubli exceptionnel, l'Accueil de Loisirs peut prêter à l'enfant un sac de secours avec le matériel nécessaire.

Avant le départ, l'équipe d'animation informe les enfants de la destination et du déroulement, c'est également le moment de rappeler les consignes de sécurité : attention à la circulation, rester par deux, en rang, un animateur devant, un derrière, un troisième en bord de route.

Les animateurs comptent et recomptent tout au long de la sortie. Ils savent combien il y a d'enfants et où ils se rendent.

Ils rappellent les consignes de sécurité si le bus est utilisé : rester assis, ceinture de sécurité.... Les places dites à risques sont réservées à l'équipe d'animation.

A chaque sortie, des éléments indispensables sont à prévoir par les animateurs :

La trousse de secours

Un téléphone chargé

Le numéro du centre et les numéros d'urgence Ø Les fiches sanitaires (une copie au centre)

Ø De l'eau, les pique-niques ou goûters

Chaque sortie hors du centre a fait l'objet d'un repérage par l'équipe, ou au moins par un membre de l'équipe



b. Hygiène et sécurité

Un assistant sanitaire, diplômé du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), est désigné au début des vacances. Son rôle est d'assurer le suivi sanitaire des enfants accueillis.

Ainsi, par le biais des fiches sanitaires qui sont toujours à sa disposition, il connaît leurs particularités médicales (traitements médicaux, allergies, régimes alimentaires spécifiques, contres indications, etc.) et en informe l'équipe. Ses fonctions l'amènent à travailler avec un grand nombre d'acteurs tels que les médecins, les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation.

C'est aussi lui qui prodigue les soins, administre les potentiels traitements médicaux et agit face aux urgences.

Il est responsable du matériel sanitaire et de l'infirmierie qui lui sont confiés : c'est-à-dire qu'il constitue, renouvelle et contrôle régulièrement le contenu des trousse de secours.

C'est également la personne qui s'assure que le registre d'infirmierie est à jour.

L'assistant sanitaire doit donc :

- Avant tout soin, regarder la fiche sanitaire des enfants,
- Soigner les petites plaies avec un antiseptique,
- Signaler les blessures plus graves à la directrice, et transmettre l'information aux familles lors du départ de l'enfant,
- Remplir correctement le cahier de l'infirmierie

Chaque animateur a le devoir de s'assurer de la bonne santé de tous les enfants, et de garantir la sécurité physique, affective, et morale des enfants dont ils ont la charge.

- Se conformer à la réglementation en vigueur.
- Vérifier le matériel spécifique d'activités à chaque utilisation.
- Signaler tout danger ou objets dangereux rencontrés

Le temps repas et cuisine :

Les repas sont fournis par API restauration basé à la Talaudière, qui livre, chaque jour, les repas quotidiens tôt le matin. A l'arrivée dans la structure, le livreur note la température des plats sur une fiche de suivi et les met au réfrigérateur.

La température de ce dernier sera prise deux fois par jour : en début de matinée et en début d'après-midi.

Les enfants n'ont pas accès à la cuisine, sauf après les repas pour débarrasser leurs assiettes, couverts et verres, et sous la surveillance d'un animateur.

Lorsque des ateliers cuisines sont proposés, ils ont lieu dans la salle d'animation. Également, lors de ceux-ci, les animateurs sont tenus de garder un témoin de la préparation, ainsi que les emballages où figurent les numéros de lot des produits.

Le moment du repas ou du goûter représentent les temps forts de la journée, où la discussion et les échanges sont propices entre les enfants, et avec les animateurs, et qui se déroule dans une atmosphère calme, conviviale et chaleureuse.

Outre un moment de plaisir et de socialisation, c'est aussi un moment de découverte, par exemple de nouveaux aliments, mais aussi d'apprentissage : apprendre à mettre la table, à se servir, manger proprement, à prendre son temps, à ne pas gaspiller, à débarrasser et à nettoyer sa table. Les régimes alimentaires de chacun sont pris en compte, et notifiés dans les fiches sanitaires.

DÉJEUNER : à 11h30, un petit groupe d'enfants volontaires sera invité à se laver les mains, et à préparer les tables pour le repas de midi : lavage des tables, et mises en place des assiettes, couverts et verres. Pendant ce temps, les autres enfants rangeront leurs jeux avec lesquels ils jouent actuellement, puis ils iront se laver les mains pour passer à table : les animateurs veilleront à ce que chaque enfant passe aux toilettes, et se lavent les mains.

Une fois que chacun est assis, les animateurs servent le repas, en demandant la quantité souhaitée par l'enfant, afin d'éviter le gaspillage : nous ne forçons pas les enfants à manger les aliments, mais nous les invitons tout de même à goûter au minimum en petite quantité. Les animateurs seront très vigilants aux régimes alimentaires spécifiques, et aux allergies de chacun; de même ils surveillent la consommation excessive de pain. A la fin du repas, les enfants débarrassent leur assiette, en triant les aliments pouvant être déposés dans le compost, puis ils les rangent dans le lave-vaisselle; un enfant par table nettoie la sienne. Les animateurs aideront les plus petits. Les enfants attendent que tout le monde ait terminé avant de sortir de table, et chaque enfant range sa chaise.

GOÛTER : à 16h30, les activités en cours prennent fin, pour les moyens-grands, et se mettent en pause pour les petits. Tous les enfants passent à nouveau aux toilettes et se lavent les mains, avant de s'installer pour goûter, en extérieur si le temps le permet.

c. Protocoles

1. Incendie

Dès la découverte d'un foyer d'incendie, les animateurs sont tenus de :

1. Donner l'alarme (le retentissement du signal d'alarme signifie l'évacuation immédiate),
2. Faire évacuer,
3. Prévenir la directrice de l'accueil,
4. Appeler les sapeurs-pompiers,
5. Avant de quitter les lieux : s'assurer qu'il n'y a plus personne dans les locaux, sans jamais revenir en arrière,
6. Dans la fumée, se baisser,
7. Rejoindre le point de rassemblement,
8. S'assurer que l'appel est fait,
9. Si quelqu'un manque à l'appel, prévenir immédiatement les secours dès leur arrivée

Des exercices peuvent être proposés.

2. Vigipirate

Si cela est possible, l'équipe d'animation s'échappera des locaux avec l'ensemble des enfants, en localisant le danger pour s'en éloigner. Sinon, l'objectif sera de s'enfermer avec les enfants dans une pièce, et de se barricader : éteindre les lumières, et couper le son des appareils. L'ensemble du groupe devra se tenir à l'écart des fenêtres, et s'allonger au sol. Dès que possible, un animateur devra prévenir les secours.

Des exercices peuvent être proposés, notamment pour ne pas affoler les enfants (utilisation d'un code), pour apprendre à ne pas faire de bruit, et à se cacher.

4. Canicule

En cas de canicule annoncée, les activités seront modifiées : elles se dérouleront en intérieur, et les animateurs minimiseront les temps à l'extérieur, notamment au moment des heures les plus chaudes de la journée. Nous favoriserons les animations au gymnase de la maison des Bretchs, qui est climatisé.

Nous inviterons et demanderons aux enfants de boire de l'eau plusieurs fois par jour, et également de s'humidifier le visage.

Les animateurs seront vigilants aux impacts des fortes chaleurs sur les enfants : bouche sèche, forte fièvre, pouls rapide, somnolence anormale, hyperexcitabilité, yeux creux / pupilles dilatées, et perte de connaissance. En cas de symptômes détectés, l'animateur placera l'enfant à l'ombre, le fera boire et le rafraichira.

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si l'équipe d'animation estime qu'elle n'est pas adaptée aux températures ressenties.

5. Orages

En cas d'orage, l'équipe d'animation limitera ses déplacements et évitera les activités de plein air.

Taux d'encadrement

L'équipe d'animation doit être composée d'au minimum 50% de personnes diplômées, 30% de personnes en cours de formation et de 20% de personnes sans diplômes.

• En Accueil de Loisirs

Tranches d'âge Nombre d'animateurs

De 3 à 5 ans 1 pour 8 enfants

À partir de 6 ans 1 pour 12 enfants

• Les baignades en piscine

Tranches d'âge Nombre d'animateurs

De 3 à 5 ans 1 (obligatoirement dans l'eau) pour 5 enfants

A partir de 6 ans 1 (dans l'eau ou hors de l'eau) pour 8 enfants

V – Communication

La communication est primordiale entre les familles et l'équipe. Dans ce sens, nous avons mis en place un trombinoscope de l'équipe afin que chacun puisse associer un visage à un nom et à une fonction.

Nous n'oublions pas la communication entre animateurs et l'équipe. Pour la simplifier et la favoriser, nous instaurerons des moments de discussions ensemble, notamment à l'heure du repas ou du goûter. De plus, à chaque temps de regroupement, les animateurs seront vigilants aux paroles des enfants.

INTITULÉS	ECHELLE					OBSERVATIONS
	1	2	3	4	5	
LE PROJET						
Les objectifs ont-ils été atteints ?						
Un lien a-t-il été fait entre le projet pédagogique et les activités/sorties proposées ?						
L'ÉQUIPE						
Répartition des tâches						
Mixité (âge et expérience)						
Echanges de pratiques et du travail mutualisé						
Chacun a trouvé sa place						
La communication a été efficace						
Des réunions ont eu lieu						

LE FONCTIONNEMENT

Déroulement de l'accueil						
Organisation des activités						
Le matériel était-il suffisant ?						
Déroulement des sorties						
Gestion des temps calmes						
Gestion des temps de discussions						
Gestion des temps repas						

LES ENFANTS

Respect du rythme						
Ecoute et bienveillance au cœur des relations animateurs-enfants						
Activités adaptées aux différents âges						
Gestion des enfants qui sortent du cadre						
Ont-ils apprécié leur temps de loisirs ?						

LES FAMILLES

Implication dans la vie du centre						
Respect de l'organisation du centre (horaires, inscriptions,...)						
Communication entre animateurs-familles (efficace, suffisante)						

CONCLUSION

L'évaluation est un outil indispensable et nécessaire qui détermine les attentes et les besoins de la direction. Cela permet de consolider, acquérir ou améliorer certaines compétences inhérentes au métier d'animateur.

Ces évaluations sont mises en place pour établir des critères que les animateurs doivent respecter.

Les animateurs sont libres d'évoluer et de s'essayer tout au long de la session.

Chacun doit respecter les consignes de la hiérarchie et s'appuyer sur ce présent projet pour atteindre au maximum les objectifs pédagogiques. Chaque soir, nous établissons un bilan de la journée avec les animateurs et lors des réunions, nous tâchons de trouver des solutions adéquates aux diverses situations rencontrées. Nous mettons tout en œuvre pour que chaque enfant passe de merveilleux moments en compagnie de l'équipe d'animation, et que chacun respecte le rythme et les besoins.

Notre accueil de loisirs est un lieu où les enfants doivent passer du bon temps et s'épanouir en étant acteurs de leurs loisirs. L'équipe d'animation s'engage en tout premier lieu à recevoir les enfants et les familles dans un climat de confiance mutuelle.

Animateurs, et directrices travaillent dans une parfaite cohésion afin de favoriser et conditionner le bon fonctionnement de l'accueil dans l'intérêt des enfants et de leurs familles. L'équipe a un rôle d'écoute envers les enfants mais également un rôle important d'écoute des parents. Ces temps d'écoute sont des facteurs qui permettent de tisser des liens. Ce sont des moments privilégiés et l'équipe a le devoir de se tenir disponible pour informer, aider, rendre compte de la journée.